

Ormont-Dessus, le 22 mai 2017



**LA MUNICIPALITE  
D'ORMONT-DESSUS**

**1865 LES DIABLERETS**

**La Municipalité d'Ormont-Dessus  
au Conseil communal**

Préavis municipal n° 04-2017, relatif à la demande d'un crédit de CHF 400'000.00 pour la réfection de routes communales et/ou canalisations

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En 2012, le préavis n°03-2012 relatif à la réfection des routes et des canalisations pour la législature 2011-2016, a été présenté au Conseil communal. Ledit préavis portait sur un crédit de CHF 2'000'000.00 pour le financement de l'entretien de l'entier des chemins communaux durant toute la précédente législature. Ce préavis est devenu caduc au 31.12.2016, avec une dépense comptabilisée de CHF 1'216'172.45.

A ce jour, les 2/3 des travaux de la route du Pillon ont été réalisés. Une partie des travaux entrepris en 2016, qui n'a pas encore été facturée, pourra être payée grâce au préavis n°03-2012. La dernière étape de ce chantier, laquelle est estimée à environ CHF 200'000.00, a débuté au mois de mai 2017. Ces travaux devront être financés par un nouveau préavis.

Par ailleurs, compte tenu du constat annuel observé sur l'état des routes en fin de saisons hivernales et aux nombreuses détériorations des canalisations d'eau, suite notamment au gel survenu durant l'hiver, il est impératif, pour certains chantiers, d'entreprendre leur réfection au plus vite, soit dans le courant du printemps. C'est pourquoi, un montant de CHF 400'000.00 par année a été porté au plan d'investissement pour l'entier de la législature 2016-2021.

Une liste non exhaustive des divers autres chantiers en cours et/ou prévus pour cette année a été faite, à savoir :

- le chantier d'Aigue-Noire (canalisations d'eau)
- le chantier de la Route Royale (canalisations d'eau usée/claire)
- le chantier du Parchet d'en Haut (canalisations d'eau)
- la réfection totale de la station de pompage (suite au gel de cet hiver)
- route des Layets (réfection du goudron)
- route de contournement de Vers-l'Eglise (réfection)

Tous les travaux réalisés seront répertoriés dans le rapport annuel de la Municipalité sur la gestion 2017.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSUS

**Vu** Le préavis municipal n°04-2017, relatif à la demande d'un crédit de CHF 400'000.00 pour la réfection de routes communales et/ou canalisations ;

**Ouï** les rapports des commissions chargées de l'étudier ;

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour de cette séance ;

### DECIDE

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 400'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat ;
2. De l'autoriser à amortir comptablement ce montant, au maximum sur 30 ans.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 mai 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Ph. Grobéty



Le secrétaire :

C. Fuhrer

Délégué municipal à disposition : M. Dario Pernet.